

humaine, les Religieuses du Sacré Cœur de Jésus vous ont été données ; et voilà que ces excellentes Institutrices mettent le pied en Canada, en fondant chez vous la cinquante-cinquième maison de leur Institut.

Le but de cette Société est de se dévouer spécialement à la sanctification du prochain, autant que cela peut convenir à des personnes du sexe. Pour atteindre ce but, elles tiennent, premièrement, des Pensionnats pour les personnes aisées ; 2^{me} des Ecoles externes pour les enfants des pauvres ; 3^o. elles reçoivent dans leurs maisons, quand le local le permet, les Dames ou Demoiselles, qui désirent passer quelques jours en retraite ; 4^o. enfin elles conservent avec les personnes du monde tous les rapports, qui peuvent aider celles-ci à se soutenir au milieu des dangers, qu'elles courent pour leur salut éternel. Comme ces Religieuses sont consacrées au Sacré-Cœur de Jésus, ce divin Cœur verse sur elles ses plus abondantes bénédictions, qui se répandent ensuite sur les personnes qu'elles forment aux sciences divines et humaines. Vous aurez donc une part spéciale à ces bénédictions, vous qui leur avez préparé avec tant de zèle le couvent, dont elles vont prendre possession. Vous avez donc fait une grande œuvre en édifiant pour la plus grande gloire de Dieu et l'avantage de notre Sainte Religion une maison où vos enfants vont trouver le plus grand de tous les biens, une éducation religieuse, morale et littéraire.

C'est un bel exemple que vous avez donné, N. T. C. F., à toutes les paroisses de ce Diocèse. Vous montrez par là tout ce que l'on peut faire, quand on travaille en paix et en union à une œuvre aussi importante que celle de l'éducation. Car vous prouvez que Dieu bénit et fait prospérer les entreprises les plus difficiles,